

Fonction argumentale et possessivation



Pierre-André Buvet

Laboratoire LDI UMR 7187 CNRS-

Université Paris 13 PSC

pierreandre.buvet@gmail.com

Reçu le 24-03-2015 / Évalué le 03-04-2015 / Accepté le 15-06-2015

Résumé

L'étude porte sur les déterminants possessifs qui relèvent de la détermination argumentale (Il a oublié son manteau chez lui). Nous établissons en quoi la dimension lexicale de la détermination en français est fondamentale pour expliquer le fonctionnement des groupes nominaux possessifs. Nous montrons comment le modèle de données est exploité dans un système de résolution des anaphores possessives telles que la tête nominale est un nom d'artefact (L'ordinateur...son disque dur).

Mots-clés : déterminant possessif, anaphore possessive, nom d'artefact

Function of argument and possessive

Abstract

The study is about the possessive determiners in French (Il a oublié son manteau chez lui). We show that the determination in French has a lexical dimension and that this point is fundamental to explain the functioning of the possessive nominal phrases. We indicate that the model of data is exploited in a system of resolution of the possessive anaphoras such as the nominal head is a name of artefact (L'ordinateur...son disque dur).

Keywords: possessive determiner, possessive anaphoras, name of artefact

Introduction

Les GN possessifs (POSS N) se distinguent des GN définis (LE N) et des GN démonstratifs (CE N) du point de vue anaphorique car l'identification d'un antécédent concerne uniquement le prédéterminant dans POSS N tandis qu'elle a trait à l'ensemble du GN dans LE N et CE N. Ainsi, *la boîte* et *cette boîte* sont des reprises d'un segment discursif antérieur relatif au référent de N tandis que *sa boîte* n'implique aucune mention préalable au référent de N ; ce qu'il convient d'identifier, c'est l'antécédent de *sa*. Cette spécificité des déterminants possessifs par rapport aux deux autres prédéterminants définis explique le parallèle entre POSS et LE_MODIF (le défini modifié selon la terminologie de Corblin 1987) car les deux déterminations ont un mode de fonctionnement similaire. Le caractère complexe de POSS, c'est-à-dire les traits 'défini' et 'personne' sont indissociables, justifie également ce parallèle. Dans ce type d'analyse,

le modifieur associé à l'article défini équivaut généralement à un complément du nom : *sa boîte* ↔ *la boîte de Luc* (Arrivé et *alii*, 1986 ; Bartning, 1989 ; Godard, 1986 ; Kupferman, 1996a ; Milner 1982 et Riegel et *alii* 1994).

Nous expliquons le fonctionnement des anaphores démonstratives et définies en tenant compte des propriétés du substantif-tête (Buvet, 2013). Nous montrons ici comment celui des anaphores possessives s'explique également en fonction des propriétés de la tête nominale¹. Pour ce faire, nous examinons des GN possessifs formés de noms d'artefact, par exemple *voiture* dans *Il a acheté sa voiture en Allemagne* ou *porte* dans *Cette maison, sa porte a été fracturée* (Buvet & Sfar à paraître). Les déterminants possessifs de nature déictique, par exemple, *ma voiture* ou *ta porte*, ne sont pas pris en compte. Dans le cadre des systèmes de résolution d'anaphore (SRA), nous établissons que la description lexicographique des noms d'artefact s'avère le plus souvent pertinente pour identifier automatiquement l'antécédent de POSS. Après avoir précisé les préalables théoriques, nous discutons des propriétés de POSS N tant du point de vue du prédéterminant que celui du substantif-tête puis nous présentons les premiers résultats d'un SRA qui traite les anaphores possessives.

2. Cadre méthodologique

2.1 Le modèle de données

La théorie des trois fonctions primaires s'inscrit dans la lignée des théories qui ont comme point de départ les analyses linguistiques de Zellig S. Harris². Elle a pour finalité d'expliquer les mécanismes langagiers en privilégiant le lexique comme objet d'étude. Il s'agit d'analyser conjointement les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des unités linguistiques selon qu'elles fonctionnent comme des prédicats (fonction prédicative), des arguments (fonction argumentale) ou des actualisateurs (fonction actualisatrice) (cf. Mejri sous presse). L'horizon applicatif de cette théorie est l'analyse automatique des documents textuels. Sur le plan méthodologique, le développement d'applications permet de tester la validité des concepts utilisés dans les analyses linguistiques.

Les structures prédicat-argument sont conçues comme autant d'éléments fondamentaux d'une composante d'un savoir linguistique partagé. Elles permettent de formuler des contenus propositionnels. L'actualisation est le moyen d'instancier des structures prédicat-argument dans le discours en produisant des énoncés bien formés relativement à des situations d'énonciation particulières. Elle implique les catégories énonciatives (personne, temps, aspect, modalité, etc.) qui permettent l'ancrage des prédicats et de leurs arguments dans un discours donné en fonction de la position du

locuteur par rapport à ce qu'il énonce. L'actualisation est supportée par les actualisateurs qui, tant du point de vue de leur forme que de celui de leur combinatoire avec les prédicats et les arguments instanciés dans des énoncés, constituent une autre composante de savoir linguistique : la grammaire de la langue considérée.

L'étude exhaustive des prédicats adjectivaux, nominaux et verbaux est une contribution majeure au traitement automatique de toutes sortes de contenus propositionnels, aussi bien du point de vue de leur reconnaissance que de celui de leur interprétation (Buvet, 2009a). L'étude de l'actualisation a mis en évidence le mode de fonctionnement des structures prédicat-argument dans les discours. Le concept d'emploi prédicatif synthétise les résultats des deux études en expliquant la nature des propriétés sémantiques d'un prédicat instancié dans un énoncé en fonction de ses propriétés morphosyntaxiques et distributionnelles (Buvet, 2009b).

2.2 Les noms argumentaux

Le modèle de données élaboré jusqu'à présent a surtout privilégié la fonction prédicative et la fonction actualisatrice au détriment de la fonction argumentale. L'analyse des arguments les fait dépendre des prédicats dans la mesure où les seconds sous-catégorisent les premiers de telle sorte que leurs propriétés sémantiques sont analysées en fonction des prédicats dont ils dépendent. Le concept de classes d'objets illustre cette analyse en corrélant les propriétés sémantiques des arguments à leur combinatoire avec des prédicats dits appropriés (Mathieu-Colas, Le Pesant, 1998).

La fonction argumentale concerne notamment les constructions suivantes : des groupes nominaux, des complétives et des infinitives. Ces constructions, quel que soit leur type, occupent les positions sujet et complément dans les constructions qui caractérisent les emplois prédicatifs : *la voiture et la route* dans *La voiture roulait sur la route* ; *Qu'il fasse beau* dans *Qu'il fasse beau est surprenant* ; *Mettre une cravate* dans *Mettre une cravate n'impressionne plus autant*. La nature phrastique des arguments est indéniable lorsque les constructions sont du type complétif ou du type infinitif (Le Goffic, 1993).

Pour la construction du type groupe nominal, on observe deux situations selon que les arguments sont intrinsèquement de nature phrastique ou ne le sont pas. Dans le premier cas de figure, le groupe nominal s'analyse comme une phrase nominalisée (Labelle, 1974) ; par exemple, *le refus de Léa* dans *Le refus de Léa était inattendu*. La substitution du groupe nominal par une complétive ou une infinitive sémantiquement équivalentes atteste de la nature phrastique de l'argument : *Que Léa ait refusé était inattendu* ; *Avoir refusé était inattendu de la part de Léa*. Le concept de nominalisation

est fondé sur les principes suivants : premièrement, la phrase source est une structure prédicat-argument instanciée (*Léa a refusé*) ; deuxièmement, la tête du groupe nominal correspond au prédicat sous une forme substantivale (*refus*).

Dans le deuxième cas de figure, le groupe nominal n'est pas la nominalisation d'une structure prédicat-argument instanciée car la tête ne correspond jamais à un prédicat sous une forme nominale ; par exemple, dans *La voiture de Luc a eu un accident*, le groupe nominal *La voiture de Luc* s'analyse comme la réduction d'une phrase formée à partir d'un prédicat dyadique dont seuls les deux arguments sont présents dans le groupe nominal (*Luc a acheté une voiture, Luc conduit une voiture, ...*). La réduction d'une telle phrase en groupe nominal n'est donc pas une nominalisation, comme l'atteste l'impossibilité de substituer le groupe nominal par une complétive ou par une infinitive sémantiquement équivalente.

Pour les substantifs, ces analyses des groupes nominaux conduisent à distinguer deux catégories : les noms prédicatifs (*refus*) et les noms argumentaux (*voiture*). Les premiers correspondent à des prédicats instanciés sous une forme nominale ; ce qui n'est jamais le cas des seconds. Les noms prédicatifs sont compatibles aussi bien avec la fonction prédicative (*Léa a opposé un refus*) qu'avec la fonction argumentale (*Le refus de Léa était inattendu*). Les noms argumentaux sont compatibles uniquement avec la fonction argumentale (*La voiture de Luc est en panne*³). Lorsque les groupes nominaux sont formés d'un prédéterminant et d'un nom, la catégorisation reste pertinente car les noms prédicatifs sont substituables avec des constructions à support (Daladier, 1996) ; *On parle d'un refus/On parle d'opposer un refus*. Une telle substitution est impossible pour les noms argumentaux.

2.3 La dimension lexicale de la détermination

En français, il y a nécessairement des prédéterminants lorsque les prédicats et les arguments sont instanciés dans des énoncés sous une forme nominale⁴. Les prédéterminants sont donc définis comme des actualisateurs propres aux substantifs. Les prédéterminants constituent un sous-ensemble des formes déterminatives dans la mesure où la détermination est définie comme le constituant ou l'ensemble des constituants d'un groupe nominal autre que le substantif-tête.

Les propriétés syntactico-sémantiques des substantifs expliquent le fonctionnement de leur détermination. Lorsque l'actualisation correspond à une détermination, on distingue celle des prédicats nominaux (dite détermination prédicative) de celle des arguments nominaux (dite détermination argumentale).

Les prédicats nominaux s'observent dans des constructions à support et leur détermination constitue l'un de leurs actualisateurs. Elle est porteuse d'une signification grammaticale faible (le déterminant partitif n'a aucune valeur spécifique dans *Il a du courage*) ou d'une signification grammaticale forte (la valeur du déterminant adverbial est 'intensité forte' dans *Il a beaucoup de courage*).

Les arguments nominaux s'observent en position sujet ou en position complément dans toutes sortes de constructions. Leur détermination constitue l'un de leurs actualisateurs (*Il pense à de longues vacances*) ou leur unique actualisateur (*Il réclame de longues vacances*). Selon le statut du substantif, nom prédicatif ou nom argumental, la signification de sa détermination peut changer (la valeur du déterminant adverbial est 'grande quantité' dans *Il parle de beaucoup de livres* et 'intensité forte' dans *Il parle de beaucoup de chance*).

Nous distinguons trois sortes de niveaux d'analyse des faits de langue: le niveau intraphrastique, le niveau interphrastique et le niveau infraphrastique.

Le niveau intraphrastique est le plus fondamental car il est nécessaire à l'ancrage dans un énoncé d'un contenu propositionnel, assimilé à une structure prédicat-argument. À ce niveau, les unités linguistiques prises en compte sont les emplois prédicatifs et leurs arguments ainsi que leurs actualisateurs respectifs (*Une voiture est arrêtée*).

Lorsque le niveau intraphrastique est insuffisant pour analyser un énoncé, un autre niveau entre en ligne de compte. Le niveau interphrastique intervient si l'interprétation s'appuie sur les relations entre des constituants d'au moins deux énoncés ; typiquement, les phénomènes de reprise (*Une voiture est arrêtée, elle est en panne*).

Le niveau infraphrastique permet d'analyser la structure interne des séquences qui relèvent globalement du niveau intraphrastique ; il convient alors de distinguer : (i) les constituants qui participent directement à l'analyse d'une séquence, c'est-à-dire ils relèvent du niveau intraphrastique ; (ii) les constituants qui y participent indirectement (niveau infra-phrastique). Par exemple, les deux niveaux rendent compte du fonctionnement de certains modificateurs : *Il a passé d'agréables vacances en Italie/Il a passé de très agréables vacances en Italie/Il a passé de vraiment très agréables vacances en Italie* ; le prédéterminant *des* et l'adjectif épithète *agréable* étant les constituants de la détermination de *vacances*, ils relèvent du niveau intraphrastique ; la gradation qui affecte l'adjectif étant une caractéristique qui lui est propre, les adverbes *vraiment* et *très* relèvent du niveau infra-phrastique, car ils appartiennent indirectement à la séquence déterminative, c'est-à-dire qu'ils dépendent en premier lieu de l'adjectif.

La prise en compte des niveaux interphrastique ou infraphrastique va obligatoirement de pair avec celle du niveau intraphrastique car les unités linguistiques qui relèvent du

niveau le plus élevé ou le moins élevé sont elles-mêmes des unités afférentes au niveau intermédiaire ou bien sont en relation avec de telles unités.

Les oppositions détermination prédicative vs détermination argumentale et détermination standard vs détermination non standard ainsi que la distinction entre le niveau intraphrastique et le niveau infraphrastique sont fondamentales pour l'étude de la possessivité.

3. Les déterminants possessifs

3.1. Propriétés de POSS

Les déterminants sont dits possessifs du fait du trait 'personne' de POSS et non de la notion de 'possession' (Bartning, 1989). Néanmoins, la spécification des personnes n'est pas toujours suffisante pour analyser POSS N. D'une façon générale, les marques des premières et deuxièmes personnes sont référentiellement suffisantes car elles impliquent leur appariement au locuteur (*mon frère*), à son interlocuteur (*ton frère*) ou aux deux (*notre frère*). En revanche, les marques de troisièmes personnes ne le sont pas (Benveniste 1966). C'est pourquoi, les particularités des têtes nominales entrent en ligne de compte dans l'analyse de POSS N.

La morphologie de POSS procède du trait 'personne', associé aux traits 'genre' et 'nombre' et sa combinaison avec le trait 'défini' explique le fonctionnement du prédéterminant (Zribi- Hertz, 1999). Contrairement au trait 'personne', le trait 'défini' n'a aucune incidence morphologique sur POSS. Les déterminants possessifs sont rattachés à la catégorie des définis de la même façon que les articles définis et les déterminants démonstratifs ; leur mise en évidence procède des particularités combinatoires de POSS N, LE N et CE N : (*Cet + L' + Son + *Un*) *enfant est blond* (Kleiber, 1981).

La notion de génitif est centrale dans la plupart des analyses fondées sur l'équivalence entre POSS et LE_MODIF car elle explique la détermination possessive (Arrivé et alii, 1986 : 546). Les génitifs subjectifs sont distingués des génitifs objectifs. Selon Milner (1982 : 69), d'un point de vue syntaxique, les génitifs correspondent à des sujets et, sur le plan sémantique, ils relèvent de l'un des trois types suivants : 1) Possesseur : « c'est le type *le fils du voisin* ou *la maison du voisin* paraphrasable à l'aide du verbe *avoir* : *le voisin a un fils* possession inaliénable, *le voisin a une maison* possession aliénable » ; 2) Agent : « c'est le type *le livre de cet auteur* paraphrasable à l'aide du verbe *faire* : *cet auteur a fait un livre* » ; 3) Thème : « c'est le type *l'image d'un homme* paraphrasable à l'aide du verbe *représenter* : *l'image représente un homme* » . Les types Agent et Thème coïncident respectivement aux génitifs subjectifs et aux génitifs objectifs de la tradition grammaticale.

La classification sémantique des génitifs permet de sous-catégoriser les noms déterminés par POSS. Certains substantifs se combinent avec POSS associé à un seul type de génitif : 1) le type Possesseur : *Sa maison* ↔ *La maison du voisin* ; 2) le type Agent : *Sa course* ↔ *La course de Luc*. La combinaison de POSS avec d'autres substantifs implique l'association du déterminant possessif à plus d'un type de génitif. C'est notamment le cas des noms dits iconiques, comme *buste*, qui acceptent les trois génitifs : 1) le type Possesseur : *Son buste* ↔ *Le buste de notre mairie* ; 2) le type Agent : *Son buste* ↔ *Le buste de ce sculpteur* ; 3) le type Thème : *Son buste* ↔ *Le buste de Marianne*.

Kupferman (1996b) rappelle que la substitution d'un génitif par POSS peut conduire à l'interdiction d'un ou de deux des trois génitifs initialement présents sous forme de construction prépositionnelle : *Le buste de Marianne de ce sculpteur de notre mairie*. / *Notre mairie, son buste de Marianne de ce sculpteur*. / *Ce sculpteur, son buste de Marianne* (E + *de notre mairie). / *Marianne, son buste* (E + *de ce sculpteur) (E + *de notre mairie). Dans certains travaux d'inspiration générativiste, il est aussi tenu compte des particularités syntactico-sémantiques de la tête nominale pour interpréter POSS N. Par exemple, Godard 1986 analyse les GN possessifs en fonction de : 1) leur interprétation soit stative, soit processive, lorsque N est un déverbal ou un adjectival ; 2) leur rattachement à des catégories comme « N relationnels [comme *ami*], N représentationnels [comme *portrait*], N de Sentiment [*béguin*], etc. ».

Selon Kupferman (1996b), « certains N-têtes - particulièrement les nominaux psychologiques - interdisent au génitif objectif de figurer dans la position de déterminant possessif » : *Ida, sa haine de Tom*. / **Tom, sa haine par Ida*. Cette contrainte semble trop forte au regard des données suivantes : *Les filles, leur haine du foot*. (possessif subjectif) / *Le foot, sa haine* (E + *par les filles). (possessif objectif). Kupferman 1991 remarque également que « dans les fonctions nominales dyadiques, *son* subjectif impose une lecture non agentive et non événementielle de la fonction nominale alors que *son* objectif impose une lecture agentive et événementielle ». Selon, Anscombe 2000, la possessivation du GN concerne uniquement un génitif objectif dans : *La rédaction de ce roman par Max a été longue et difficile*. / **Max, sa rédaction de ce roman a été longue et difficile*. / *Ce roman, sa rédaction par Max a été longue et difficile*. À l'inverse, on a affaire uniquement à un génitif subjectif dans : *La rédaction de cette loi par les députés est exemplaire* / *Les députés, leur rédaction de cette loi est exemplaire*. / **Cette loi, sa rédaction par les députés est exemplaire*.

Ces contraintes sur POSS sont restreintes aux substantifs qui ont conjointement les caractéristiques suivantes : 1) ils sont compatibles avec des génitifs subjectifs et des génitifs objectifs ; 2) ils sont ambigus au regard de l'opposition processif/non processif. Les noms qui se rapportent à des prédicats monadiques autorisent uniquement des génitifs subjectifs. Ils sont compatibles avec POSS indépendamment de l'interprétation

processive ou non processive du substantif : 1) interprétation processive (*Les Français ont fait la révolution. / Les Français, leur révolution a pris du temps*) ; 2) interprétation non processive (*La révolution des Français a pris du temps ; Les Français, leur révolution a été appréciée.*).

Pour Godard (1986), « les GN objets [les génitifs objectifs] dans les GN processifs ne peuvent pas apparaître comme possessifs » du fait des phénomènes suivants : *On doit inaugurer prochainement le nouvel Opéra. Sa construction a demandé cinq ans. / ?Le projet concernant le nouvel Opéra est réexaminé ; sa construction a été interrompue.* Lorsque POSS N permet d'insérer une phrase dans une autre, on observe cependant : *Ce roman, sa rédaction par Max a été longue et difficile.* Bartning (1989) a également postulé un parallèle entre le déterminant possessif et un complément adnominal mais refuse d'expliquer « une restriction du déterminant possessif dans les cas objet [en fonction de] l'opposition aspectuelle des nominalisations stables/processives » : *Nous allons procéder à la facturation des frais. / [...Les frais] Nous allons procéder à leur facturation. / La résolution de cette équation est difficile. [...Cette équation] Sa résolution est difficile.*

Un principe transformationnel unique fonde le parallèle entre le déterminant possessif et le défini modifié tel que le modifieur est une relative (Gross, 1986). POSS s'analyse néanmoins différemment selon que N est un nom prédicatif ou bien un nom argumental. L'antécédent de POSS est l'argument de N dans le premier cas : *Sa décision n'a pas été comprise ↔ La décision qu'il a prise n'a pas été comprise.* L'antécédent de POSS et N sont deux arguments d'un même prédicat dans le second cas : *Sa maison <=> La maison que Luc a.*

Des études de la possessivation évoquées ci-dessus, il ressort que le mode de fonctionnement du substantif-tête est un facteur non négligeable pour l'analyse du prédéterminant. Une première distinction porte sur le statut de N selon qu'il s'agit d'un nom prédicatif ou bien d'un nom argumental (*cf. supra*).

3.2. N est un nom prédicatif

Il faut prendre en compte deux situations : soit le substantif fonctionne comme un prédicat, soit il fonctionne comme un argument.

S'il s'agit d'un prédicat nominal, il occupe la position prédominante dans une construction à support. Le déterminant possessif correspond toujours à son unique argument s'il est monadique, par exemple *Il fait sa promenade* (POSS est du type génitif subjectif). Il correspond à l'un ou l'autre de ses arguments s'il est dyadique, par exemple *Il leur a donné sa bénédiction* (POSS est du type génitif subjectif) et *Ils lui ont donné*

sa raclée (POSS est du type génitif objectif) (Buvet, 2003a). Les déterminants possessifs des prédicats nominaux monadiques ont souvent une signification grammaticale forte, notamment le fréquentatif (Blanco, 2009) ; *Il fait sa promenade* est paraphrasable par *Il fait la promenade qu'il fait régulièrement*.

Lorsque POSS N n'est pas un prédicat nominal, il peut occuper la position sujet, par exemple [*Cette mixture...*] *sa préparation est difficile*, ou bien la position complément, par exemple [*Cette mixture...*] *il explique sa préparation*. Nous avons établi que le prédéterminant a un caractère nécessairement subjectif indépendamment du fait de l'argument qu'il représente (Buvet, 2013).

Notre analyse est fondée en premier lieu sur un parallèle entre possessivation et passivation : *Le juge a mis en examen le suspect // Le juge ... sa mise en examen du suspect ; Le suspect a été mis en examen par le juge / Le suspect ... sa mise en examen*. Par ailleurs, le mode de rection du prédicat nominal est un autre élément d'explication du caractère nécessairement subjectif de POSS (Kupferman, 1996). Un argument en position complément donne lieu à un déterminant possessif uniquement s'il est régi par *de* : *Le comptable a procédé à la péréquation de ces charges. / Ces comptes... leur péréquation ; Le professeur a donné une claque à ces élèves / *Ces élèves leur claque*. La nominalisation de la construction à support interdit la présence conjointe de deux prépositions *de* mais autorise celle des prépositions *de* et *par*, par exemple *La commission a procédé à la francisation de ces mots / *La francisation de ces mots de la commission / La francisation de ces mots par la commission*. Par contre, la préposition *de* est autorisée avec les deux arguments en l'absence de toute autre préposition : *La francisation de ces mots / La francisation de la commission*, de telle sorte que deux analyses de la préposition *de* sont possibles (Milner, 1982). En dernier lieu, les données sont les suivantes pour ce qui est de la possessivation : *La commission, sa francisation (E + de ces mots) ; Ces mots, leur francisation (E + *de la commission + par la commission)*. On en déduit que les nominalisations *La francisation de ces mots* et [*Ces mot...*] *Leur francisation* ont comme source la passivation de la construction à support : *Ces mots ont fait l'objet d'une francisation par la commission*. De ce fait, le modifieur dans *la francisation de ces mots* est aussi un génitif subjectif et le prédéterminant dans *Leur francisation* a aussi un caractère subjectif.

3.3. N est un nom argumental

Bartning (1989) et Milner (1982) attribuent le type POSSESEUR à POSS lorsque N est un nom argumental en établissant un parallèle entre les GN possessifs et les GN à définis modifiés à partir d'une construction en *avoir* : [*...Luc...*] *Sa voiture / La voiture de Luc / Luc a une voiture*. Cette analyse ne s'applique pas lorsque la relation entre N

et l'antécédent de POSS est inaliénable [...Luc...] *Sa bouche/La bouche de Luc/?Luc a une bouche.*

Le statut du verbe *avoir* ne fait pas l'unanimité lorsqu'il sert à définir une relation de possession : mot vide selon Benveniste (1960) et Gueron (1989) ou mot plein selon Kupferman (2000) : « les constructions de *avoir* se distribuent entre deux emplois généraux : 'possessif' et 'attributif' » ou encore une position intermédiaire en fonction de la nature syntactico-sémantique du substantif antéposé au verbe *avoir* selon Vivès (1983) : *Il a un stylo en or* (verbe prédicatif)/*Il a un problème de taille* (verbe support).

Différents tests font état de l'hétérogénéité du verbe *avoir* :

- (i) le parallèle entre *avoir* et *être* : *Sa maison /Luc a une maison/La maison est à Luc /Son frère/Luc a un frère/*Le frère est à Luc.*
- (ii) l'insertion de la séquence à (*moi+ toi +etc.*) : *Sa maison à lui/Luc a une maison à lui/Son frère à lui/?Luc a un frère à lui.*

Non seulement l'analyse de POSS fondée sur une construction en *avoir* ne s'applique pas en cas de relation inaliénable mais elle n'est pas toujours pertinente dans le cas contraire. Selon les contextes [*Luc*]... *sa maison* peut signifier 'la maison qu'il possède', mais aussi 'la maison qu'il a louée cet été', 'la maison qu'il a fabriquée', etc.

Lorsque les GN possessifs sont constitués d'un méronyme, POSS se rapporte généralement à son holonyme : [...*Cet homme*]... *Son nez est de travers*. Cependant, la relation partie-tout n'explique pas nécessairement la possessivation. Ainsi bien que *porte* soit un méronyme de *voiture*, le déterminant possessif est le représentant de *le conducteur* dans l'exemple suivant : *Dans cette voiture, le conducteur trouvera le mode d'emploi du côté de sa porte*. On observe par ailleurs que des verbes interdisent la combinaison d'un nom de partie du corps avec POSS lorsque l'analyse du prédéterminant relève du niveau intraphrastique, (cf. *supra*) : *Il a levé (la + ?sa) main/Il a mal à (les + ?ses) pieds/ Il a penché (la + ?sa) tête en arrière*. Toutefois, le prédéterminant est autorisé s'il se combine avec un modifieur *Il a levé sa main droite/Il a mal à son pied gauche*.

Villar (2006) rappelle que la possession inaliénable ne se confond pas avec la relation partie-tout mais qu'elle l'englobe. Il convient notamment de distinguer les méronymes proprement dits (*pied* relativement à *table*) des noms de propriété inhérente (*poids* par rapport à *table*). Les substantifs du type *pied* sont des noms argumentaux alors que les substantifs du type *poids* sont des noms prédicatifs. La distinction apparaît pertinente au regard des données suivantes : *La table a (?un pied + ?des pieds+ *un certain pied + un pied de travers)/Ce pied est à la table/Ce pied appartient à la table ; La table a*

(?un poids + ?du poids + un certain poids + un poids de 30 kg)/*Ce poids est à la table/
Ce poids appartient à la table.

Dans ce qui suit, nous ne tiendrons pas compte des noms de propriété inhérente car il s'agit de noms prédicatifs.

4. Vers la résolution automatique des anaphores possessives

4.1 Les noms d'artefact

Pour le français, plus de 20 000 noms d'artefact ont été recensés. Les noms d'artefact du français sont soit des mots simples soit des mots construits. Les premiers représentent 7 % de la liste, par exemple *couteau*. Certains sont des emprunts, comme *fez* qui est un mot d'origine arabe. La plupart des noms simples étudiés sont constitutifs de noms construits, qu'il s'agisse de noms suffixés (*corde* → *cordage*) ou de noms composés (*bulletin* → *bulletin de vote*).

Les mots construits sont principalement des noms dérivés (*hachoir*) ou des noms composés (*minuterie automatique*). Les premiers représentent 41% des substantifs recensés et les seconds 48%. La grande majorité des dérivés sont des noms suffixés. Il existe également quelques cas de dérivation zéro, appelée également conversion, par exemple, le nom *applique*. Les composés recensés sont d'une grande variété. Les autres mots construits sont des abréviations comme *APN*, dont la source est *appareil photo numérique* ou des apocopes comme *ampli* dont la source est *amplificateur* ; ils sont relativement peu nombreux.

Les noms d'artefact sont souvent étudiés du fait de leurs particularités linguistiques remarquables. Ils correspondent à des holonymes, comme *lave-linge*, ou bien des méronymes, comme *couvercle*. Les noms de la première catégorie dénotent des objets définis comme des ensembles constitués d'éléments et ceux de la seconde catégorie des objets définis comme les éléments de ces ensembles. Les noms d'holonyme recensés sont des noms d'appareil, par exemple *défonceuse*, des noms de cosmétique, par exemple *vernis à ongle*, des noms d'instrument, par exemple *piano*, des noms de machine, par exemple *ordinateur portable*, des noms de moyens de transport, par exemple *autobus* et des noms de vêtement, par exemple *veste croisée*. Les noms de méronyme recensés sont notamment des noms de dispositif, par exemple *écouteur*, des noms d'organe, par exemple *embout*, des noms d'ouverture, par exemple *regard*, des noms de partie générique, par exemple *face intérieure*, et des noms de partie de vêtement, par exemple *manche*. Certains substantifs se comportent comme un holonyme ou comme un méronyme selon les contextes. C'est le cas de noms de contenant ou d'ustensile. Ainsi, *pince* fonctionne comme un holonyme dans *Il a utilisé la pince pour serrer le boulon*

et un méronyme dans *Le robot s'est avancé d'un mètre puis a dirigé sa pince vers le boulon*. De même, *bol* fonctionne comme un holonyme dans *J'ai versé le café dans le bol* et un méronyme dans *J'ai un mixeur mais le bol est fendu*. Les noms d'artefact appartiennent aussi bien à la langue générale, par exemple *serrure*, qu'aux langues spécialisées, par exemple *tube à essai*. Il existe toutes sortes de nomenclatures et de taxinomies décrivant les noms d'artefact, qu'il s'agisse d'holonymes ou de méronymes (Sliwa, 2000). Ces substantifs sont ici systématiquement décrits avec un domaine d'emploi (Buvet, Mathieu-Colas, 1998). Ce point est développé dans la section suivante.

Les noms d'artefact dénotent des objets dont la création est conditionnée par une fonctionnalité précise. De ce fait, ils sont associés à des adjectifs, des noms ou des verbes en rapport avec cette fonctionnalité. Ces associations constituent un savoir linguistique des locuteurs se manifestant par des énoncés préconstruits (cf. Mejri 1997). Par exemple, *couteau* est un nom d'artefact associé à l'adjectif *tranché* et aux verbes *couper* et *découper*. Les énoncés préconstruits sont des phrases génériques (Anscombe, 2009 ; Fradin, 1984 et Kleiber, 1990 : *Un couteau, c'est tranchant ; Un couteau ça coupe ; Un couteau, ça découpe*). Lorsqu'il s'agit de mots construits, l'analyse de la structure interne des noms d'artefact peut expliquer ces associations sémantiques. C'est notamment le cas des noms suffixés qui ont comme base des verbes faisant état de leur fonctionnalité de l'artefact. Les classes sémantiques de ces emplois s'appliquent également à d'autres emplois qui sont des synonymes, des hyperonymes ou des hyponymes de ces hyperonymes. Ainsi, le nom *mixeur* est formé sur *mixer* caractériser par la classe MELANGE. Cette dernière concerne également des noms comme *mélange* et des verbes comme *mélanger*, *remuer* qui sont constitutifs des énoncés préconstruits associés à *mixeur* : *Un mixeur, ça fait des mélanges ; Un mixeur, ça mélange ; Un mixeur, ça remue*.

4.2 Le dictionnaire des noms d'artefact

Les dictionnaires électroniques utilisés dans le cadre du traitement automatique des langues sont de deux sortes : (i) des dictionnaires morphosyntaxiques au format MORFETIK (Buvet & alii, 2009) ; (ii) des dictionnaires syntactico-sémantiques⁵ aux formats PRED-DIC, ARGU-DIC, ACTU-DIC et ETHU-DIC. Les premiers permettent la catégorisation grammaticale des mots d'un texte, les seconds leur catégorisation sémantique. Le format PRED-DIC concerne les emplois prédicatifs, le format ARGU-DIC les arguments, le format ACTU-DIC les actualisateurs et le format ETHU-DIC les noms d'êtres humains.

Les noms d'artefact sont recensés et décrits dans un dictionnaire au format ARGU-DIC dont la nomenclature est constituée des noms argumentaux. Ces derniers, rappelons-le,

sont des substantifs qui ne fonctionnent jamais comme des prédicats en discours ; il peut s'agir de noms simples (*alambic*) ou de noms construits du type affixé (*boitier*) ou du type composé (*boite de vitesse*). Ils constituent la macrostructure du dictionnaire. Les variations de forme d'un nom donné constituent autant d'entrées du dictionnaire ; par exemple, *bracelet cuir* et *bracelet en cuir* sont deux entrées différentes.

La microstructure est constituée de la vedette et de cinq descripteurs : 1) l'hyperclasse ; 2) la classe ; 3) domaine1 ; 4) domaine2 ; 5) domaine 3. Nous présentons ci-dessous une entrée du dictionnaire associée à ces descripteurs :

poignée de porte/.N/H_ORGANE/C_ORGANE_PREHENSION/D1_HABITATION/D2_TRAVAUX_ET_EQUIPEMENTS_MENAGERS/D3_TECHNIQUES

Les deux premiers descripteurs sont de nature sémantique. Le descripteur hyperclasse concerne 18 catégories d'artefact, des hyperclasses sémantiques, le descripteur classe 330 sous-catégories d'artefact, des classes sémantiques. Ces dernières sont rattachées à l'une des hyperclasses. La dénomination des classes rend compte de ce rattachement puisqu'elle comprend celle de l'hyperclasse suivie d'un nom en rapport avec l'une des fonctionnalités des artefacts. Par exemple, l'hyperclasse OUVERTURE subsume les classes OUVERTURE_CONNEXION, OUVERTURE_DIFFUSION, OUVERTURE_EVACUATION, OUVERTURE_FIXATION, OUVERTURE_GENERIQUE, OUVERTURE_PASSAGE et OUVERTURE_TRANSMISSION. Près de 140 noms de fonction ont été associés à des noms d'hyperclasse.

Les trois derniers descripteurs sont de nature pragmatique. Ils portent tous sur le domaine d'emploi des noms d'artefact. Le domaine d'emploi est le secteur d'activité relatif à l'usage d'un mot : « les indications de domaine n'indiquent pas seulement le champ d'expérience dont relève le mot [...] mais aussi à propos duquel on l'utilise » (Quemada, 1984). Seul le premier descripteur est obligatoirement spécifié, les deux autres le sont si le nom d'artefact relève de plus d'un domaine.

4.3 Mise en place d'un SRA

Nous sommes en train d'expérimenter la validité des analyses de POSS N lorsque N est un nom argumental dans le cadre de la mise en œuvre d'un SRA. Il s'agit d'identifier automatiquement les relations entre un GN formé d'un déterminant possessif et d'un nom argumental et le GN que représente le prédéterminant. Pour l'instant, l'expérimentation prend en compte uniquement les noms d'artefact. La projection du dictionnaire électronique dédié à ces substantifs et d'un dictionnaire de noms de marque sur des textes en rapport avec la thématique considérée permet de les identifier et de les étiqueter avec les informations métalinguistiques associées aux entrées dans

le dictionnaire. L'identification des groupes nominaux procèdent de la projection de grammaires locales sur les mêmes documents. Une fois le texte doté d'étiquettes via des grammaires locales, un script écrit en langage perl le transforme en document XML. Voici un extrait d'un document traité :

```
<phrase idp=4>
Le seul défaut qui dessert
<gn type='len' idgn='1'>
<det type='le' genre='masculin' nombre='singulier' personne=''>
le
</det>
<n genre='masculin' nombre='singulier' hyperclasse='machine' classe='ma-
chine_traitement' sousclasse='' domaine1='telecommunications' domaine2=''
domaine3=''>
pc
</n>
</gn>
c'est
<gn type='possn idgn='2'>
<det type='poss' genre='masculin' nombre='singulier' personne='troisieme'>
son
</det>
<n genre='masculin' nombre='singulier' hyperclasse='dispositif' classe='dispo-
sitif_enregistrement' sousclasse='' domaine1='informatique' domaine2='vie_quoti-
dienne' domaine3=''>
disque dur
</n>
</gn>
</phrase>
```

XML (eXtensible Markup Language) est un langage informatique de balisage générique qui permet de rendre un document non structuré (typiquement un texte) en un document complètement structuré, de telle sorte qu'il est possible d'effectuer différentes manipulations informatiques sur le document.

Pour étiqueter les relations anaphoriques, nous utilisons un algorithme qui exploite une base de règles. Une règle est formée d'une condition et d'une instruction. L'instruction est effectuée lorsque la condition est remplie. Les conditions portent sur le

nom et les attributs des balises qui seront pris en compte par l'algorithme. Les instructions ont pour fonction de rajouter une paire attribut-valeur (anaphore='ANTECEDENT') aux groupes nominaux qui ne sont pas du type POSS N, une autre paire attribut-valeur (anaphore='REPRESENTANT') aux déterminants du type POSS et encore une autre paire attribut-valeur (poids='valeur numérique') aux groupes nominaux et aux déterminants considérés. C'est le calcul des poids qui détermine le bon appariement entre une reprise et son antécédent et qui, au final, permet d'obtenir le résultat suivant.

Le seul défaut qui dessert le pc{ANTECEDENT} c'est son{REPRESENTANT} disque dur

5. Perspectives

Le traitement des anaphores possessives est en cours d'intégration dans un SRA qui traite également d'autres sortes d'anaphores nominales, en l'occurrence les anaphores fidèles ([une voiture]...cette voiture) et les anaphores infidèles ([une voiture]... ce véhicule) ainsi que les anaphores associatives ([une église]...le clocher). Pour l'instant, seuls les POSS N tels que N est un nom argumental sont pris en compte. Par la suite, nous traiterons les GN possessifs formés d'un nom prédicatif.

Une fois que nous aurons obtenu une version 1 du SRA, nous effectuerons une évaluation quantifiée des résultats afin de vérifier notre hypothèse de travail, à savoir que le traitement automatique des faits de détermination est considérablement amélioré lorsqu'on prend en compte les propriétés des noms déterminés, par le biais de dictionnaires électroniques du type MORFETIK et du type DEESSE.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. 1991. « La détermination zéro : quelques propriétés », *Langages*, 102, Paris : Larousse, p. 103-124.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Bartning, I. 1989. « Le déterminant possessif et les compléments adnominaux en de », *Revue Romane*, 24:2, Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague, Copenhague, p. 163-203.
- Benveniste, E. 1966. « Structure des relations de personne dans le verbe », *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris : Gallimard, p. 151-167.
- Blanco, X. 2009. « Valeurs grammaticales et structures prédicat-argument », *Langages* 176, Paris : Armand Colin, p. 31-42.
- Buvet, P.-A. 2003a. La construction déterminative DET N de. In : *Polysémie et polylexicalité. Syntaxe et Sémantique*, 5, Caen : Presses Universitaires de Caen, p.71-90.
- Buvet, P.-A. 2003b. « La possessivation dans les constructions à support », *Linguisticae Investigationes*, 26:1, John Benjamins B.V., Amsterdam, p. 47-70.
- Buvet, P.-A. 2009a. « Quelles procédures d'étiquetage pour la gestion de l'information textuelle

- électronique ? », *L'information grammaticale* 122, Louvain : Éditions Peeters, p. 40-48.
- Buvet, P.-A. 2009b. « Des mots aux emplois : la représentation lexicographique des prédicats », *Le Français Moderne* 77:1, Paris : CILF, p. 83-96.
- Buvet, P.-A., Mathieu-Colas, M., Cartier E., Issac F., Madiouni, Y. et Mejri, S. 2009. « Morfetik, ressource lexicale pour le TAL », Actes du colloque TALN'09 (http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN_26.pdf), [Consulté le 15 mars 2015].
- Buvet, P.-A. 2013. *La dimension lexicale de la détermination en français*. Paris : Champion.
- Buvet, P.-A., Sfar, I. sous presse. « Les noms d'artefact en français et en arabe ».
- Buvet, P.-A., Mathieu-Colas, M. 1999. « Les champs domaine et sous-domaine dans les dictionnaires électroniques », *Cahiers de Lexicologie* 75, Paris : Didier Erudition, p. 173-191.
- Buvet, P.-A., Cartier, E. Issac, F. Mathieu-Colas, M. et Mejri, S. 2009, « Morfetik, ressource lexicale pour le TAL », *Actes de TALN 2009*, Senlis (http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN_26.pdf) [Consulté le 15 mars 2015].
- Corblin, F. 1987. *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève : Droz.
- Daladier, A. 1996. « Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français », *Langages* 121, Paris : Larousse, p. 35-53.
- Godard, D. 1986. « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue française*, 72, Paris : Larousse. p. 102-122.
- Gross, G. 1986. « Syntaxe du déterminant possessif », *Recherches linguistiques*, XI, Klincksieck, p. 87-111.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 63, Paris : Larousse, p. 7-52.
- Harris, Z. S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Recherches linguistiques, VI, Paris : Klincksieck,
- Kleiber, G. 1990. *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*. Genève-Paris : Droz.
- Kleiber, G. 1991. « Anaphore-deixis : où en sommes-nous? », *L'information grammaticale*, 51, Paris : Editions Heck S.A., p. 3-18.
- Kupferman, L. 1996a. « Les génitifs : gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique », *Langue française*, 109, Paris : Larousse, p. 104-125.
- Kupferman, L. 1996b. « Les génitifs : gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique », *Langue française*, 109, Paris : Larousse, p. 104-125.
- Kupferman, L. 2000. « Avoir et la prédication seconde », *Langue française*, 127, Paris : Larousse, p. 67-85.
- Labelle, J. 1974. *Études de constructions avec opérateur avoir (nominalisations et extensions)*. Thèse de troisième cycle, LADL-Université Paris VIII.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. 1998. « Introduction aux classes d'objets », *Langages* 131, Paris : Larousse.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis : Faculté des lettres de la Manouba.
- Mejri, S. sous presse, « Les trois fonctions primaires ».
- Milner, J.-C. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Le Seuil.
- Quemada, B. 1984. *Datations et documents lexicographiques, Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, 2^e série, vol. 2, CNRS, Paris : Klincksieck.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Salles, M. 2013. « Anaphore associative et anaphore possessive : quelles différences pour les relations de cohérence ? », *Revue romane*, 48-1, John Benjamins B.V., Amsterdam, p. 51-78.

- Sliwa, D. 2000. *Aspects dénominatifs de la morphologie dérivationnelle: étude des noms d'artefacts en français et en polonais*, Red. Wydawn. Katolickiego Uniwersytetu Lubelskiego.
- Villar, M. B. 2006. Quel est le rôle de la possession inaliénable dans la description lexicale de la relation partie-tout ? In : *La relation partie-tout*. Leuven : Peeters,
- Zribi -Hertz, A. 1999. « Le système des possessifs en français standard moderne », *Langue française*, 122, Paris : Larousse, p. 7-29.

Notes

1. À propos des anaphores définies et des anaphores démonstratives, cf. Kleiber 1991 et à propos des anaphores possessives, cf. Salles M. 2013.
2. Harris 1976, Gross M. 1981 Mathieu-Colas et Le Pesant 1998.
3. Certains noms argumentaux sont compatibles avec la fonction actualisation ; ils fonctionnent alors comme des noms déterminatifs, cf. Buvet 2003a.
4. L'absence de déterminant (par exemple dans *J'ai faim*) est considérée comme un cas de détermination zéro, cf. Anscombe 1991.
5. Ces dictionnaires sont dits DEESSE, ce qui correspond à l'acronyme de Dictionnaire Electronique Syntactico-Sémantique).